



---

**Commission économique pour l'Europe****Conférence des statisticiens européens****Soixante-huitième réunion plénière**

Genève, 22-24 juin 2020

Point 10 b) de l'ordre du jour provisoire

**Documents concernant la planification du sous-programme statistique  
de la Commission économique pour l'Europe****Programme de travail du sous-programme statistique  
de la Commission économique pour l'Europe pour 2021****Note du Secrétariat***Résumé*

Le projet de programme de travail du sous-programme statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE) est établi compte tenu de la modification de la planification budgétaire de l'Organisation des Nations Unies qui est passée de budgets biennaux à des budgets annuels à compter de 2020. La nouvelle approche a pour but de simplifier la présentation du programme de travail et d'utiliser une démarche « narrative » axée sur les principaux résultats escomptés en 2021.

Le texte est un extrait du programme de travail de la CEE. Le Secrétariat a préparé ce projet en suivant des directives strictes et un modèle de présentation établi par les spécialistes de la gestion des programmes à Genève et à New York. Le Secrétariat a été prié de centrer son attention sur le principal résultat escompté en 2021. Le cycle de recensements de 2020 est le résultat attendu qui a été sélectionné et approuvé par les administrateurs de programme.

Le Programme de travail est présenté à la Conférence des statisticiens européens afin que celle-ci l'adopte et recommande au Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe de l'approuver.



## I. Introduction

1. Le présent document décrit le projet de programme de travail du sous-programme statistique (« le sous-programme ») de la CEE pour 2021. Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens (« la Conférence ») est invitée à adopter ce programme de travail et à recommander au Comité exécutif de la CEE de l'approuver. Tous les produits complémentaires, supprimés ou reportés ultérieurement apparaîtront dans le système Umoja de l'ONU que le secrétariat utilise pour planifier, suivre et contrôler l'exécution du programme et pour en rendre compte.
2. Le projet de programme de travail est conçu selon une approche de la gestion axée sur les résultats, c'est-à-dire une conception large de la gestion qui crée un lien logique entre les résultats classés hiérarchiquement (produits-objectifs-incidences) formant une « chaîne de résultats », les ressources (humaines et financières) ou « intrants » et les facteurs extérieurs (aspects stratégiques, gouvernance, aspects opérationnels, aspects financiers) qui peuvent entraver la réalisation des objectifs.
3. L'objectif, le principal résultat escompté et les produits énoncés dans le projet de programme de travail correspondent à ceux qui figurent dans le budget-programme de la CEE proposé pour 2021. L'objectif du sous-programme est aligné sur les objectifs de développement durable. Pour l'atteindre, le sous-programme s'appuie sur la collaboration intersectorielle avec d'autres sous-programmes concernant certains thèmes communs de la CEE pour lesquels il existe une convergence de multiples objectifs de développement durable<sup>1</sup>. Ce type de collaboration permet au sous-programme de tirer le meilleur parti des synergies existantes, d'accroître l'efficacité de ses travaux et de démultiplier les effets de l'action qu'il mène pour aider les pays à appliquer les objectifs de développement durable. Les produits inscrits dans le sous-programme relèvent des grandes catégories suivantes : a) la facilitation des travaux du processus intergouvernemental et des organes d'experts ; b) la production et le transfert de connaissances, y compris les projets de coopération technique, les activités de formation, les séminaires, les ateliers et les publications ; c) les autres produits concrets ; d) les produits de communication.
4. Le détail des publications proposées figure en annexe.

## II. Objectif

5. L'objectif, à la réalisation duquel le présent sous-programme concourt, est de faire progresser la statistique officielle aux niveaux national et international afin de contribuer à l'élaboration de politiques reposant sur des données factuelles et à l'évaluation des avancées enregistrées dans la poursuite des objectifs de développement durable, et d'assurer la coordination des activités statistiques dans la région de la CEE sous l'égide de la Conférence.

## III. Stratégie

6. La stratégie du sous-programme repose sur l'exécution des fonctions essentielles interdépendantes que sont : 1) la rationalisation des activités statistiques menées au niveau international dans la région de la CEE par la promotion du dialogue dans le cadre de la Conférence et des réunions d'experts ; 2) les travaux méthodologiques menés pour élaborer et promouvoir des directives et des recommandations axées sur l'amélioration de la qualité des statistiques ; 3) le renforcement des capacités statistiques des États membres de la CEE dont les systèmes ne sont pas suffisamment développés, en particulier s'agissant de la mesure des progrès accomplis dans la poursuite des objectifs de développement durable ;

---

<sup>1</sup> Les thèmes communs de la CEE sont les suivants : 1) Utilisation durable des ressources naturelles ; 2) Villes intelligentes et durables pour tous les âges ; 3) Mobilité durable et connectivité intelligente ; et 4) Mesure et suivi des ODD.

4) la gestion et le développement de la base de données statistiques de la CEE. Les travaux de la CEE dans le domaine de la statistique sont fermement ancrés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui prévoit un suivi et un examen de la réalisation des objectifs et des cibles « fondés sur l'analyse des faits et étayés par des données de qualité, accessibles, actualisées, fiables et ventilées. Par ces travaux, le sous-programme contribuera à l'action de la CEE sur deux de ses thèmes communs : la mesure et le suivi des objectifs de développement durable, et l'utilisation durable des ressources naturelles. Les travaux menés dans le cadre de ce sous-programme portent principalement sur la méthodologie statistique et le renforcement des capacités, et les principaux partenaires nationaux sont les organismes nationaux de statistique des États membres.

7. Dans le but de faire progresser la statistique officielle aux niveaux national et international afin de contribuer à l'élaboration de politiques reposant sur des données factuelles et à l'évaluation des avancées enregistrées dans la poursuite des objectifs de développement durable, et d'assurer la coordination des activités statistiques dans la région de la CEE sous l'égide de la Conférence, le sous-programme continuera de promouvoir les travaux méthodologiques sur les modèles, les directives et les recommandations statistiques pour améliorer la qualité des statistiques et encourager l'utilisation des statistiques officielles. À ces fins, des initiatives seront mises en place au niveau régional et national pour diffuser les modèles, les directives et les recommandations statistiques et promouvoir leur utilisation. Des partenariats plus étroits seront établis entre les experts des données géospatiales et les statisticiens afin de faciliter l'intégration des deux catégories de données. Les activités seront coordonnées et mises en œuvre en coopération avec les services de statistique d'autres entités régionales telles que Eurostat, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Association européenne de libre-échange, le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CIS-STAT) et la Commission économique eurasiennne, ainsi que les agences internationales spécialisées présentes dans la région.

8. Afin d'appuyer le renforcement des capacités statistiques des États membres, le sous-programme mettra un accent particulier sur la mise en commun des données d'expérience dans le domaine des recensements de la population et des habitations et aidera les pays à planifier et à réaliser leur recensement. Tous les États membres ont été priés de procéder à au moins un recensement au cours de la décennie 2015-2024 (résolution 2015/10 du Conseil économique et social), qui a également été appelé « cycle de recensement de 2020 ». La plupart des pays de la région de la CEE procéderont à un recensement en 2021. L'appui fourni par la CEE devrait faire augmenter le nombre de pays qui le feront en adoptant des méthodes innovantes et efficaces, conformément aux *Recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des habitations de 2020*.

9. Parmi les résultats obtenus dans ces domaines, on peut citer le fait qu'au cours des dernières années, les pays membres de la CEE ont été de plus en plus nombreux à mettre au point et à adopter des méthodes innovantes de recensement de la population et des habitations, grâce également à l'échange de données d'expérience et aux nouvelles capacités statistiques qu'ils ont acquises en participant aux réunions d'experts et aux ateliers organisés par la Division statistique de la CEE. Alors que pendant le cycle de recensement de 2010, 35 % des pays de la CEE seulement ont réalisé leur recensement en appliquant une méthode innovante (utilisation des données des registres), les informations recueillies en 2019 ont montré que pour le cycle de recensement de 2020, le pourcentage devrait passer à environ 55 %. L'utilisation des méthodes innovantes a pour effet d'améliorer le rapport coût-efficacité, la couverture, la précision, la comparabilité et la rapidité de diffusion des résultats des recensements.

#### **IV. Exécution du programme en 2019, par rapport au résultat prévu : un nombre croissant de pays utilisent des modèles communs pour moderniser la production des statistiques**

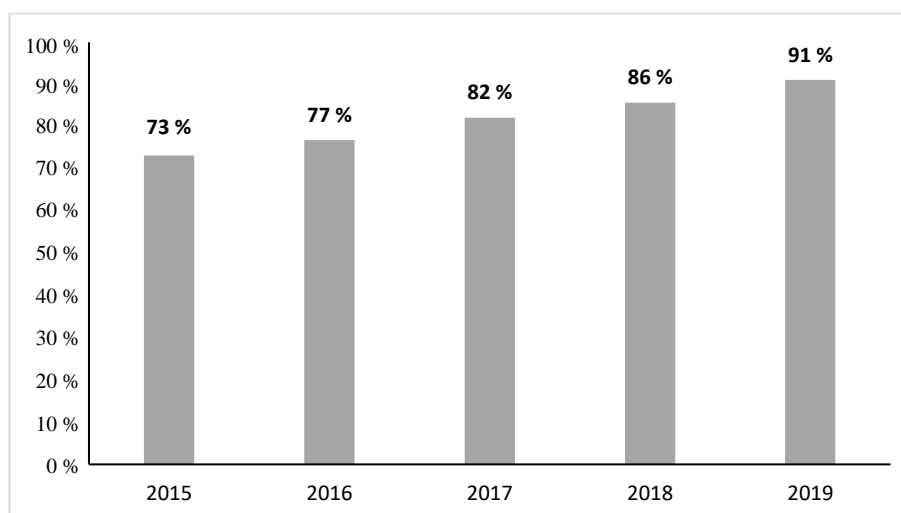
10. Un résultat escompté pour 2019 – Refonte de l'activité statistique internationale en vue du suivi des objectifs de développement durable, selon les termes du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019 – a été pleinement atteint, comme en témoignent les six nouveaux domaines statistiques examinés en profondeur par le Bureau de la Conférence en 2018-2019. Le Bureau de la Conférence procède périodiquement à l'examen approfondi de certains domaines statistiques. Ces examens ont pour objet d'améliorer la coordination des activités statistiques dans la région de la CEE, de déceler les lacunes ou les chevauchements d'activité et d'aborder des questions d'actualité. Ils portent essentiellement sur des questions stratégiques et font ressortir les préoccupations des services de statistique, qu'elles soient de nature conceptuelle ou qu'il s'agisse de questions de coordination. Ils débouchent souvent sur de nouveaux travaux méthodologiques qui bénéficient à tous les États membres de la CEE.

11. Pour suivre les progrès de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il faut produire un volume de données sans précédent et une multitude d'indicateurs nouveaux et d'indicateurs désagrégés. Les ressources étant limitées, le seul moyen d'y parvenir est de rationaliser la production de statistiques et d'utiliser de nouvelles sources de données. Afin d'éviter le chevauchement des activités et d'établir des synergies entre les producteurs de statistiques officielles, le sous-programme a créé le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle. Celui-ci a mis au point différents normes et modèles de modernisation, dont le Modèle générique du processus de production statistique (GSBPM), le Modèle générique d'information statistique (GSIM), le Modèle générique d'activité des organismes statistiques (GAMSO) ou l'Architecture commune de la production statistique. Tous proposent un langage et un outil communs pour cartographier l'ensemble des activités réalisées par les organismes de statistique et entre eux selon un modèle commun. L'application de ces modèles permet de savoir quelles ressources sont engagées et de repérer les chevauchements d'activité ou les domaines dans lesquels il est possible de gagner en efficacité. Ces outils permettent aux organismes de statistique de collaborer et facilitent l'échange d'informations et le partage des services statistiques.

12. Ces travaux ont aidé à faire progresser les statistiques officielles aux niveaux national et international afin de contribuer à l'élaboration de politiques reposant sur des données factuelles et à l'évaluation des avancées enregistrées dans la poursuite des objectifs de développement durable, et à assurer la coordination des activités statistiques dans la région de la CEE sous l'égide de la Conférence ; les chiffres montrent en effet qu'en 2019, 51 pays (91 % du total) utilisaient le modèle GSBPM pour moderniser leurs systèmes statistiques, dont la Géorgie, la République de Moldova, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et l'Ukraine qui ont commencé à l'appliquer cette année-là. Son utilisation dans d'autres régions de l'ONU se poursuit, ce qui en fait le modèle mondial de modernisation de la production statistique. Les décideurs politiques, les entreprises et le grand public disposent désormais de statistiques plus actuelles et mieux ventilées. Le modèle peut être utilisé à de multiples fins et de multiples façons. Par exemple, le Central Statistics Office de l'Irlande utilise le GSBPM pour cartographier ses effectifs dans différents domaines ; il a aussi aligné son programme de formation sur le modèle qu'il a également appliqué aux activités de sa plateforme nationale consacrée aux objectifs de développement durable en 2019.

13. Pour 2019, il a été décidé de mettre l'accent sur le renforcement de l'intégration et de l'alignement des différents modèles. Plusieurs pays ont participé à ces travaux, et les premiers organismes de statistique ont commencé à appliquer de multiples modèles de manière intégrée. La mise en commun des outils dans le cadre de l'Architecture commune de la production statistique a également été réaffirmée en 2019, ce qui rend le partage des services statistiques encore plus facile. Ainsi, 10 services supplémentaires ont été placés dans le catalogue public de l'Architecture commune et mis à la disposition de tous les organismes de statistique. De nombreux autres services sont en préparation et seront proposés à tous les pays très prochainement.

Figure 1  
Mesure des résultats : Pourcentage de pays de la CEE utilisant le GSBPM

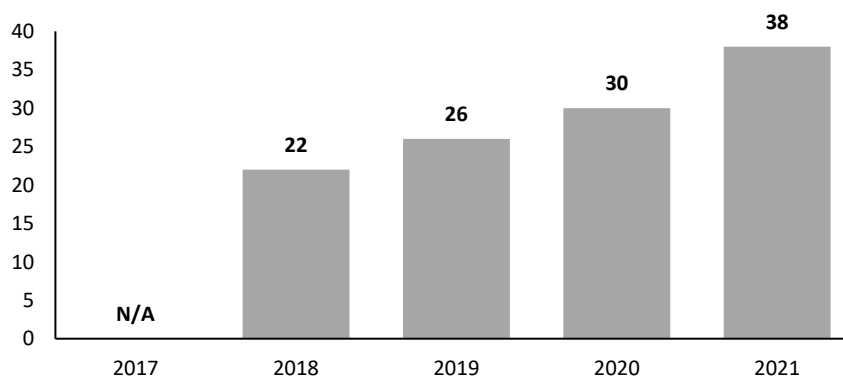


## V. Résultats prévus pour 2021

### A. Résultat 1 : Faire augmenter le nombre de pays établissant des statistiques améliorées pour les objectifs de développement durable (reporté de 2020)

14. Le sous-programme poursuivra ses travaux sur les statistiques du développement durable, conformément à son mandat, et aidera les pays à mettre en place des plateformes nationales de notification des statistiques du développement durable, ce que devrait démontrer la mesure des résultats pour 2021 ci-dessous. Pour 2020, c'est une mesure supplétive qui est fournie, compte tenu du fait que l'Assemblée générale, dans sa résolution 74/251, a approuvé les descriptifs de programme recouvrant uniquement les objectifs au niveau des sous-programmes.

Figure 2  
Mesure des résultats : Nombre de plateformes nationales de notification des statistiques relatives aux objectifs de développement durable utilisées par les États membres



**B. Résultat 2 : Procéder à un nouveau recensement de la population et des habitations qui produisent des résultats d'un bon rapport coût-efficacité et de meilleure qualité**

15. Le sous-programme s'est efforcé d'aider les États membres à planifier et à réaliser le recensement de la population et des habitations du cycle de 2020. La conduite d'un recensement est demandée par le Conseil économique et social (résolution 2015/10) et constitue l'un des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (objectif 17.19). Entre 2012 et 2015, le sous-programme a coordonné la préparation des nouvelles *Recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des habitations de 2020* dans la région de la CEE. Ces recommandations fournissent des orientations aux pays sur la méthodologie des recensements et le contenu des enquêtes, afin que les résultats soient pertinents et comparables d'un pays à l'autre. Depuis 2015, le sous-programme a organisé des réunions annuelles d'experts, des ateliers de renforcement des capacités, et a créé une plateforme en ligne pour faciliter l'échange de données d'expérience et aider les pays à planifier et à réaliser leur recensement.

**C. Problèmes internes et solutions**

16. Dans certains États membres de la CEE, il a été difficile de communiquer à l'institut national de la statistique les avantages qu'il y avait à utiliser les méthodes innovantes recommandées par la Conférence sur le plan de l'amélioration du rapport coût-efficacité, de la couverture, de la précision et de la rapidité de diffusion des résultats des recensements. La solution apportée par la CEE consiste notamment à faciliter l'échange des données d'expérience entre les pays ; les États membres peuvent ainsi s'informer des avantages que présentent les recensements réalisés selon les recommandations de la Conférence.

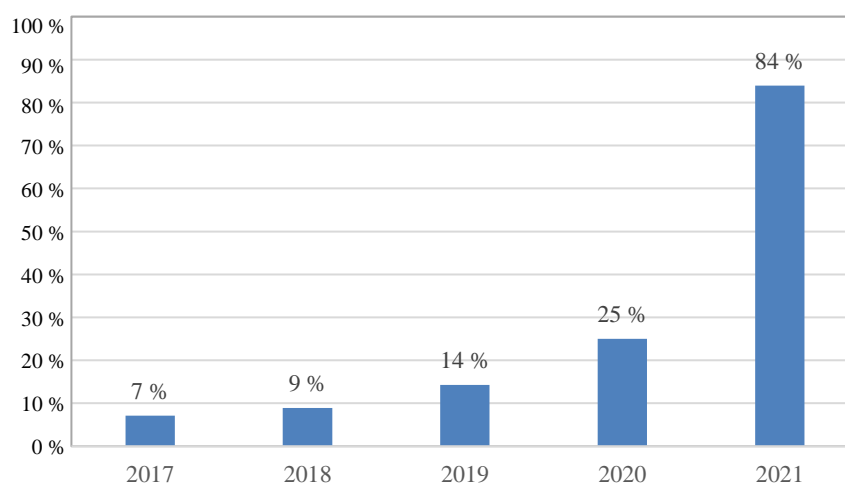
**D. Progrès escomptés dans la réalisation des objectifs et des mesures de résultats**

17. Les travaux menés devraient aider à faire progresser les statistiques officielles aux niveaux national et international afin de contribuer à l'élaboration de politiques reposant sur des données factuelles. En témoignerait le fait que les recensements de la population et des habitations, auxquels 84 % des États membres de la CEE sont censés procéder d'ici à 2021 en appliquant les recommandations de la Conférence, se traduiraient pour les bénéficiaires par une amélioration du rapport coût-efficacité, de la couverture, de la précision et de la rapidité de diffusion des résultats.

## E. Mesure des résultats

Figure 3

**Pourcentage de pays de la CEE ayant procédé au recensement selon les Recommandations de la Conférence des statisticiens européens (2016)**



Source : UNECE Census wiki.

## VI. Produits prévus en 2021

18. Le tableau ci-après énumère, par catégorie et sous-catégorie, tous les produits qui contribueront à la réalisation de l'objectif énoncé plus haut.

Tableau

**Sous-programme 3 : Produits pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie**

	2019	2019	2020	2021
	<i>Prévu</i>	<i>Effectif</i>	<i>Prévu</i>	<i>Prévu</i>
<b>Produits quantifiés</b>				
<b>A. Facilitation des travaux de processus intergouvernementaux et d'organes d'experts</b>				
Documentation délibératoire (nombre de documents)	<b>81</b>	<b>81</b>	<b>81</b>	<b>81</b>
1. Documentation pour la Conférence des statisticiens européens	43	43	43	43
2. Documentation pour les organes d'experts	38	38	38	38
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>85</b>
3. Réunions de la Conférence des statisticiens européens et de son Bureau	13	13	13	13
4. Réunions d'organes d'experts	72	72	72	72
<b>B. Production et transfert de connaissances</b>				
Projets de terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
5. Projet de statistique sociale et économique	1	1	1	1

	2019	2019	2020	2021
	<i>Prévu</i>	<i>Effectif</i>	<i>Prévu</i>	<i>Prévu</i>
Séminaires, ateliers et réunions de formation (nombre de jours)	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
6. Ateliers de statistique sociale et économique	3	3	3	3
7. Ateliers de production statistique innovante	3	3	3	3
Publications (nombre de publications)	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>7</b>
8. Publications recoupant plusieurs domaines statistiques	1	1	1	1
9. Publications sur la statistique sociale et économique	3	5	8	6

### Produits non quantifiés

#### C. Produits concrets

Activités de consultation, de conseil et de promotion : services consultatifs à l'intention des fonctionnaires (personnel des systèmes statistiques nationaux) et d'autres parties prenantes des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et d'Europe du Sud-Est sur les statistiques économiques, sociales, démographiques et environnementales, les statistiques pour les ODD, les statistiques géospatiales, les questions institutionnelles et la modernisation de la statistique officielle (4)

Bases de données et supports numériques concrets : actualisation et gestion des bases de données statistiques de la CEE (base de données démographiques et de données statistiques ventilées par sexe ; base de données statistiques économiques ; base de données sur les transports ; base de données sur les forêts) (4)

#### D. Produits de communication

Programmes de sensibilisation, manifestations spéciales et supports d'information : dépliants et autres documents promotionnels (2)

Relations extérieures et relations avec les médias : articles pour les bulletins d'information « UNECE Weekly » et « EnvStats » (15)

Plateformes numériques et contenu multimédia : espaces de travail numériques interactifs (wikis, y compris UNECE Census Wiki <https://statswiki.unece.org/display/censuses/UNECE+Census+Wiki>) ; actualisation et gestion du site Web du sous-programme (1)



## Annexe

## Détail des publications et des documents promotionnels proposés pour 2021

### Publications isolées

N°	Titre	Mandat	Disponibilité sous forme imprimée ou électronique	Format	Nombre de pages	Langue originale	Langues traduites et source de financement (budget ordinaire ou ressources extrabudgétaires)	Nombre d'exemplaires par langue
1	Guidelines on measuring well-being and digitalisation	Mandat devrait être donné par la réunion de la Conférence des statisticiens européens en juin 2020 et indiqué dans son rapport.	Imprimée et électronique	A4	150	E		400E
2	Guidance on the measurement of the quality of administrative sources for use in censuses	Rapport de la réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens, juin 2019 (ECE/CES/97) par. 78 ; CE/CES/2019/15 Annexe I B.	Imprimée et électronique	A4	80	E	R (budget ordinaire)	300E, 200R
3	UNECE Countries in Figures 2021	Mandat devrait être donné par la réunion de la Conférence des statisticiens européens en juin 2020 et indiqué dans son rapport.	Imprimée et électronique	A5	150	E	R (budget ordinaire)	300E, 200R
4	Feuille de route sur les statistiques pour les objectifs de développement durable de la Conférence des statisticiens européens de la CEE	Rapport de la réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens, juin 2019 (ECE/CES/97) par. 34 et 78 ; ECE/CES/2019/15 Annexe I B.	Imprimée et électronique	A4	120	E	R (budget ordinaire), F (budget ordinaire)	300E, 200R, 100F
5	Cadre pour les statistiques sur les déchets	Mandat devrait être donné par la réunion de la Conférence des statisticiens européens en juin 2020 et indiqué dans son rapport.	Imprimée et électronique	A4	70	E	R (budget ordinaire), F (budget ordinaire)	300E, 100R, 100F
6	Strategic Communication Framework	Mandat devrait être donné par la réunion de la Conférence des statisticiens européens en juin 2020 et indiqué dans son rapport.	Imprimée et électronique	A4	120	E		300E
7	Statistical Modernisation Monograph	Mandat devrait être donné par la réunion de la Conférence des statisticiens européens en juin 2020 et indiqué dans son rapport.	Électronique	A4	150	E		